

Zeitschrift:	Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	27 (1970)
Heft:	1
Rubrik:	Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nombre	Type de cours	Personnes	Jours de pension complète
28	Cours EPGS et J + S	1437	4310
3	Clubs d'athlétisme	95	344
5	Coureurs cyclistes	111	559
3	Clubs de football	73	282
13	Apprentis	599	3077
24	Ecoles	884	3433
12	Excursions scolaires	285	21
2	Scouts	85	—
9	Autres sociétés et organisations	293	1826
2	Cours de moniteurs	32	143
10	Militaire	691	86
	Autres personnes (inspecteurs)	22	21
111 Cours	Total	4607	14112

Occupation maximale: du 13 au 19 juillet avec 486 personnes (120 dans la maison et 366 sur le terrain de camping).

La maison était occupée continuellement du 15 mars jusqu'au 8 novembre et le terrain de camping pendant les mois de juin, juillet, août et septembre (en septembre les militaires).

Les nouveautés (nouvelles acquisitions incl.) se sont confirmées (service médical, rapport journalier, organisation de premiers secours, etc.). Aucun accident ou maladie grave n'est à déplorer. Le matériel est administré et entretenu comme toujours par l'arsenal de Monte Ceneri. Merci infiniment! — Le terrain de camping a perdu presque entièrement sa caractéristique du «sport dans le terrain». Les tentes ne servent plus que pour le logement. C'est l'énorme demande qui a provoqué ce changement et de notre part nous cherchons à rendre le séjour aussi agréable et reposant que possible. D'autres innovations sont promises pour l'année prochaine. Cependant aujourd'hui, je ne voudrais vous révéler qu'une chose: nous essayons toujours de décharger au maximum les moniteurs du travail d'organisation, afin qu'ils puissent se dédier davantage aux problèmes plus importants concernant les camps. — Mon cher moniteur, voici encore un problème que je voudrais te donner sur ton chemin futur; lors de son premier discours comme président, John F. Kennedy fit appel à ses concitoyens de ne pas se demander uniquement ce que l'Etat fait pour eux; mais aussi ce que je fais, moi, pour l'Etat — Ergo, «Que peux-tu faire pour le centre sportif de la jeunesse à Ténérö? Nous acceptons volontiers toutes les propositions! Le succès oblige! 1969 fut un grand succès sous tous les points de vue; préoccupons-nous donc de ce que l'année 1970 soit, elle aussi, couronnée de succès. En dehors de la période des vacances nous pouvons accueillir encore davantage de cours. Cet encouragement s'adresse surtout aux écoles. Comme on peut le lire dans les statistiques, de nombreuses écoles ont organisé leur semaine scolaire à Tenerö et sont reparties entièrement satisfaites. Et pourquoi pas vous?

Centre sportif de la Jeunesse Ténérö (TI)
Direction technique



Le Colonel A. Raduner

Le colonel A. Raduner est décédé le 13 décembre 1969 à l'âge de 85 ans.

En 1942 le Conseil fédéral décida de créer une nouvelle section du DMF: L'Office central pour l'instruction préparatoire, la gymnastique, le sport et le tir (OFT) et le colonel Alfred Raduner fut nommé chef de cet office par le général Guisan. Naturellement, dans le DMF on savait très bien pourquoi l'on choisit précisément le colonel Raduner pour prendre la tête de ce nouvel office fédéral. Dans toute la Suisse orientale il jouissait d'une extraordinaire popularité en tant que commandant de troupe et son esprit sportif était largement connu. Le colonel Raduner fut un chef inoubliable de l'OFT: Il donnait toujours le bon exemple à ses collaborateurs qui cherchaient à l'imiter. Pour lui, il n'y avait qu'une sorte de problème et de demande: ceux que l'on pouvait résoudre avec de la bonne volonté. Son activité fut empreinte par cette attitude positive absolue envers toute chose — et tout être humain d'ailleurs — et cet énorme enthousiasme qu'il témoignait pour les tâches qui lui incombaient. Son imperturbable sportivité fut exemplaire et par-dessus tout, trôna son ardent amour pour la patrie.

Il n'était donc pas étonnant de voir que le travail de l'OFT porta bientôt ses fruits. Déjà en 1944, le Conseil fédéral décida de faire un pas en avant et transforma l'OFT en une école fédérale de gymnastique et de sport. Mais pour en arriver là, il fallait être convaincant, négocier, réaliser et abattre je ne sais combien de murs. La part du colonel Raduner dans cette lutte fut décisive, et ses relations amicales avec le Conseiller fédéral Kobelt, alors chef du DMF, s'avérèrent très avantageuses.

Même après avoir cédé sa place au premier directeur intérimaire de l'EFGS en 1946, le colonel Raduner et l'Ecole restèrent liés ensemble. Ce lien étroit sera toujours symbolisé par la superbe sculpture, située sur la place des mélèzes à Macolin, dont il fit cadeau à l'EFGS.

Sur son piédestal sont gravées les paroles suivantes:

«Mais nous, nous entraînons notre corps pour l'amour de la force spirituelle et morale, par amour pour la patrie». Cette phrase représentera toujours un engagement pour l'EFGS qui sera ainsi, par elle, liée à jamais au colonel Alfred Raduner.

Hans Brunner

Chez nous



Aktion Gesundes Volk

Pour la santé de notre peuple
Azione per la vostra salute

A 69

Hospitalité au siècle du moteur

Les «Règles de la circulation», manuel édité par le Département fédéral de justice et police, donne le conseil suivant (règle 18): «Si vous conduisez, ne buvez pas; si vous buvez, ne conduisez pas.» Une maîtresse de maison consciente de ses responsabilités ne devrait-elle pas se faire un devoir de faciliter à ses hôtes l'observation de cette recommandation, en leur donnant la possibilité de consommer des boissons sans alcool? Il en existe aujourd'hui un riche choix; chacun peut y trouver quelque chose à son goût! Commençons par l'apéritif: quelle gamme de jus de fruits et de légumes! Il n'est donc pas nécessaire d'avoir toujours recours au jus de tomate ou au jus d'orange! Il existe d'ailleurs aussi des vermouths et des bitters sans alcool.

Cent sortes de jus de raisin

Saviez-vous déjà que nous disposons en Suisse de près de cent sortes de jus de raisin? En dégustant différentes mar-

ques, la maîtresse de maison arrivera facilement à dépister le «cru» (sans alcool) au bouquet qu'elle préfère. C'est une erreur de croire que le jus de raisin est une boisson douce-âtre, visqueuse. Il existe de nombreux jus de raisin au bouquet «épiquant», «sec». Et il y a même des champagnes sans alcool, soit du jus de raisin mousseux, destinés à créer une atmosphère de fête. Enfants et adolescents peuvent ainsi «trinquer» avec les adultes.

En y consacrant un peu de temps et un peu de peine, la maîtresse de maison arrivera à préparer elle-même des boissons pouvant satisfaire les palais les plus délicats, boissons qui feront oublier aux convives l'absence d'alcool.

Punch

Ajouter à un litre de jus de raisin rouge ou de jus de pomme 2 dl. d'eau, 5 cuillerées de sucre, un peu de cannelle en poudre, 4 clous de girofle, 2 feuilles de laurier, le jus et l'écorce d'un citron (pelé très fin). Mélanger, laisser reposer pendant

2 à 3 heures, puis amener à ébullition et servir immédiatement.

Bowle (punch froid) aux fruits

Utiliser du jus de pomme, en y ajoutant des pêches, des fraises, des ananas coupés en petits morceaux. Ajouter à volonté du jus de citron et du sucre.

Cocktail aux pommes

1/4 de tasse d'eau, 1 cuillerée de jus de citron, 1 cuillerée de sucre, 1 pomme passée au mixer. Avant de servir ajouter des cubes de glace. (Pour 2 personnes).

Chickentail

1 et 1/2 dl. de lait, 1 cuillère à thé rase de moutarde, sel et poivre, un peu de sauce Worcester, 1 jaune d'oeuf, 1 cube de glace. Bien mélanger, verser dans un verre à cocktail, éventuellement saupoudrer de paprika. (Pour 2 personnes).

Grog

1 litre de jus de pomme, 1/2 citron, 1/4 à 1/2 litre de thé. Amener à ébullition. Servir chaud.

Drink au jus de fruits

1/3 jus de grape-fruit, 2/3 jus de pomme.

Les jus de raisin

et les autres jus de fruits seront traités avec autant de soins que le vin: servez-les aussi dans de beaux verres. Lors d'un repas de fête, versez le jus de raisin dans une carafe ou une jolie cruche car, contrairement au vin, il supporte très bien d'être transvasé.

Tous les jus de fruits, y compris celui de raisin rouge, se servent frais.

Les dangers des «Psychédéliques» pour la santé

par le Dr Hugo Solms, Genève

L'absorption de ces poisons peut, dans certains cas, entraîner rapidement l'accoutumance, mais on n'a jamais observé de graves états de dépendance physique à l'égard de ces toxiques. L'usager, même occasionnel, court toutefois des risques pour sa santé, malgré la réversibilité des symptômes psycho-toxiques, malgré le contrôle permis par les antidotes et les suggestions apaisantes du «guide» qui, dans certains cas, manie ces expériences collectives. Des «voyages» même occasionnels peuvent conduire à des complications qui sont de trois ordres: des accidents survenant en cours d'expérience, des réactions de panique ou des accès dépressifs, suivis de tentatives de fuite ou de suicide; il arrive aussi que ces «voyages» provoquent des réactions psychotiques prolongées chez les individus déséquilibrés ou amènent la réapparition spontanée d'un état hallucinatoire jusqu'à deux mois après une courte série d'expériences. Il n'est donc pas étonnant que certains adolescents aient terminé leur «voyage» à l'hôpital psychiatrique. La prise de la drogue par un individu ayant un fond mental peu solide, son utilisation clandestine en l'absence d'un guide expérimenté, l'absorption de doses importantes à l'insu du sujet, sont des conditions qui augmentent sérieusement les dangers de l'expérience.

Pourtant il ne faut pas exagérer les risques courus. La majorité des usagers n'étant pas déséquilibrés ne prend ces drogues qu'occasionnellement et peut y renoncer sans difficulté. Le haschisch et les hallucinogènes menacent surtout les instables. Les «forts» qui descendent aux enfers en reviennent, les «faibles» y restent.

Cette manifestation d'aliénation collective revêt, du reste, un aspect éthique. Je pense ici à tous ceux qui espèrent trouver dans ces abus une connaissance plus profonde d'eux-mêmes, sans pour cela accepter de faire l'effort moral nécessaire.

Quelques mots encore du LSD, dont certains prétendent qu'il présente un danger supplémentaire, celui d'éventuelles lésions chromosomiques qui porteraient atteinte au patrimoine génétique. Mais il est difficile d'interpréter la portée de ces lésions qui peuvent être produites chez l'animal de laboratoire par de nombreux médicaments utilisés dans la pratique médicale courante. On a prétendu aussi que le LSD pouvait exercer des effets tératogènes chez la femme enceinte, c'est-à-dire provoquer des malformations chez l'enfant. Mais cette hypothèse n'a pas pu être certifiée.

Il n'en reste pas moins qu'il y a des individus déséquilibrés et désadaptés pour qui l'usage régulier et chronique de haschisch ou d'hallucinogènes a favorisé un état de déchéance psychique et socio-professionnelle.

Extraits du rapport annuel 1968/69

de la Fondation Pro Juventute

L'activité de la Fondation Pro Juventute s'étend sur 190 districts de Suisse romande, allemande et italienne. Chaque district travaille selon des principes établis par le secrétariat général, mais bénéficie tout de même d'une grande indépendance, en particulier pour ce qui est de l'emploi des fonds acquis par la vente de timbres dans le district. Le rapport annuel concerne principalement l'activité du secrétariat général qui assume l'élaboration et la réalisation de tâches sur le plan national. Quelques exemples tirés de ce rapport donneront une idée de la diversité de ces missions.

L'aide à l'écolier, à l'enfant défavorisé et à la famille fut placée au premier plan des activités de Pro Juventute pendant l'exercice 1968/69. Sur le plan de l'éducation des parents, une attention toute particulière a été vouée à la formation des animateurs; de plus, des subsides d'initiative ont été octroyés en faveur de la création d'écoles de parents.

La campagne d'hygiène dentaire a atteint 170 000 enfants de 16 cantons.

447 familles ont séjourné au village de vacances Pro Juventute au Tessin. 2000 enfants furent accueillis généreusement par des familles durant leurs vacances.

L'aide aux enfants de la montagne permit de procurer à 20 écoles de montagne le matériel didactique qui leur faisait défaut. D'autre part, 230 paires de skis et 85 000 kg. de pommes furent distribuées à des écoles de montagne. Plusieurs jardins d'enfants et écoles des Grisons ont bénéficié de subsides du fonds Cadonau, fonds en faveur de la jeunesse grisonne.

Des parrainages individuels apportent une aide efficace à mainte famille dans le besoin alors que les parrainages collectifs assurent un soutien à une école de montagne. 10 nouveaux parrains ont pu être gagnés à cette cause.

Durant l'exercice, Pro Juventute a pris soin de 737 enfants et adolescents suisses de l'étranger (séjours de vacances ou de cure). Les dépenses à cet effet s'élèveront à 324 700 fr. environ et furent couvertes grâce à la participation financière de la Confédération, du Secours aux Suisse, d'institutions de bienfaisance privées ou publiques, ainsi qu'à des dons et des legs. Des subsides accordés par la Confédération, des cantons, des communes et des districts Pro Juventute contribuèrent à redresser la fâcheuse situation dans laquelle se trouvait la station thérapeutique infantile Pro Juventute à Davos. En outre, 440 000 fr. prélevés sur la vente de timbres et un don de la valeur de 20 000 fr. offert par les établissements Pfister-Ameublements S.A. furent destinés à la restauration des chambres de malades. Nos efforts tendent à amener progressivement tous les cantons à se charger du paiement des frais occasionnés par le séjours de leurs malades.

Aide à l'adolescence

L'an dernier, le secrétariat général a pu verser à 645 jeunes requérants une somme de 417 350 fr. à titre de bourses. La part des secrétariats de district, s'élevant à 400 000 fr. environ, n'est pas comprise dans ces chiffres. Pro Juventute tente, par l'octroi de ces bourses, de créer un certain équilibre dans le domaine de l'aide à la formation, les attributions des services officiels variant considérablement d'un canton à l'autre.

Les loisirs

Les autorités et des institutions diverses recourent de plus en plus souvent aux conseils et à l'appui financier de notre service d'information pour les questions de projet et d'exploitation de centres de loisirs. Nombreuses sont les communes qui ont fait appel à cette forme d'aide de Pro Juventute, soit à des fins d'extension ou de restauration d'aménagements existants, soit pour la création de nouveaux centres. Un montant total de 100 000 fr. a été consacré l'an passé à l'encouragement des aménagements de jeu et de loisirs.

Les centres de loisirs zuricois sont de plus en plus fréquemment l'objectif de groupes d'études suisses ou étrangers. Le Conseil municipal de la ville de Zurich a décidé de doubler ses subventions annuelles pour l'exploitation de ces centres: une preuve de leur qualité.

Vente de timbres et de cartes

La recette nette de la vente de timbres et de cartes se monta, en 1968, à 6 224 285 fr. 55 et resta donc stationnaire par rapport aux deux années précédentes.

Une place de jeu fut créée...

La population de Lichtensteig a récemment inauguré sa nouvelle place de jeu, aux sons des tambours et des trompettes. Ce fut une grande fête, avec cortège d'enfants et discours. Un drapeau fut hissé et les enfants de la bourgade se ruèrent sur leur nouvelle place et prirent possession de l'arbre à grimper, de la balançoire, du tobogan et du tas de sable. Laissez-nous vous conter l'origine de cette joyeuse fête populaire: Lichtensteig bénéficie de lois progressistes sur la cons-

truction, exigeant pour chaque nouvel immeuble locatif d'une certaine importance un aménagement de jeu pour les petits. Un crédit de 15 000 fr. fut affecté à l'aménagement d'une place de jeu dans le quartier Obere Platten, en plein essor. Toutefois, l'offre la plus avantageuse s'élevait à 35 000 fr. Le syndic se souvint alors qu'en de telles circonstances on pouvait s'adresser à Pro Juventute qui a, dans ce domaine-là, une certaine expérience.

Cela se passait fin mai. Le 9 juin, Pro Juventute soumettait un projet aux autorités communales et leur recommandait de faire appel à des volontaires pour l'exécution d'une grande partie des travaux. Le 2 juillet, le Conseil communal approuva le projet et grâce à un trax qui se trouvait par hasard dans les environs, on entreprit l'aplanissement du terrain le jour même. Le 3 juillet, on envoya aux habitants du quartier des circulaires les invitant à collaborer à la construction de la place de jeu deux samedis après-midi. Les premiers courageux se mirent à l'ouvrage le 12 juillet; bientôt, les deux tiers de la population masculine remuaient la terre, amenaient des pierres, installaient des éléments de béton grâce auxquels

les enfants pourront jouer au théâtre guignol ou au magasin. Rares furent ceux qui n'y consacrèrent que deux samedis seulement, on y passa de nombreuses soirées, la construction d'une place de jeu n'étant tout de même pas une petite affaire. Après deux mois de labeur, l'œuvre fut terminée — à la satisfaction et à la joie de chacun.

Cette expérience intéressera peut-être des communes préoccupées de problèmes analogues et fera école. Elle est un exemple de bonne collaboration entre autorités communales et Pro Juventute. Le fait que l'on ait pu gagner des hommes à une cause commune, que l'on ait réussi à obtenir de leur part un engagement volontaire pour aboutir à la réalisation d'un ouvrage communautaire nous semble encore plus important que l'aspect financier de la question. Ainsi, des contacts ont pu être noués qui ne s'établissent souvent qu'après de nombreuses années de voisinage.

La commune de Lichtensteig a fait une économie de plus de 20 000 fr. grâce à un travail bien organisé. En outre, cette expérience réussie fait le bonheur de tout le monde. Déjà, 5 autres places de jeu sont prévues à Lichtensteig!

Ailleurs

Les Français de demain auront (si enseignants et parents le désirent vraiment) «une âme saine dans un corps sain»

On n'ose pas y croire tout à fait: six heures par semaine d'éducation physique et sportive sont inscrites au programme scolaire du cycle primaire, celui concernant les enfants de six à douze ans!

Six heures au cours desquelles les enseignants vont avoir le loisir de s'occuper du «physique» de leurs jeunes élèves, alors que, depuis toujours, leur tâche se bornait à remplir, de leur mieux, les jeunes têtes posées devant eux sur des corps qui, aux yeux de l'administration, n'avaient pas probablement d'existence légale puisque rien de sérieux n'était prévu pour eux.

Certes, en observant les programmes, on y découvrait deux heures et demie réservées à la fameuse «Gym». Mais le nombre des instituteurs convenablement armés pour diriger et, mieux encore, pour animer les séances était si restreint que les activités physiques du cycle primaire étaient une plaisanterie de mauvais goût, tournant rapidement court pour de multiples raisons. La plus valable étant le manque d'installations.

Les statistiques en font foi: la France est, dans sa plus grande partie, un pays dont les deux premiers trimestres scolaires, d'octobre à fin mars, sont soumis aux intempéries. Selon les régions, la pluie ou le froid perturbent tout ce qui est prévu en plein air. En conséquence de quoi, il est hors de question, même avec la meilleure volonté du monde, de réaliser un travail physique utile et efficace grâce à des leçons élaborées en fonction d'un nombre précis de séances.

De sorte que les deux heures et demie, figurant au programme hebdomadaire de nos écoliers, étaient, à 95 %, fictives. Un leurre destiné à donner bonne conscience aux membres de la commission des programmes, dont on est en droit de se demander si ceux qui la composent ont tout leur bon sens et, surtout, s'ils ont des enfants.

Les 5 % restant étant représentés par des instituteurs pourvus d'une foi inébranlable en la vertu des activités physiques et, mieux encore, persuadés de la réalité des incidences heureuses du travail physique sur le travail intellectuel car, en dépit de ce que l'on croit généralement, ce n'est pas l'esprit qui commande au corps, mais l'inverse. L'éternel «Mens sana in corpore sano» a été dénaturé par une faute de ponctuation. Effectivement, dans le texte original de Mercurialis, il y a une virgule entre sana et in. Ce qui donne à la phrase du philosophe romain le sens suivant: «Mens sana», une âme saine, «in corpore sano» autrement dit, «à condition que le corps soit sain!» Ce qui n'est pas du tout la même chose que cette sorte de parité entre le corps et l'esprit que l'on fait ressortir de la formule du célèbre éducateur.

Il ne faut cependant pas s'imaginer que ces 5 % d'instituteurs clairvoyants aient tous été récompensés de leur initiative. L'un d'eux, rencontré récemment, une semaine avant la publication de l'arrêté du 7 août, signé de M. Olivier Guichard, ministre de l'Education nationale, portant à six heures par semaine la part réservée aux activités physiques, me faisait juge de ses difficultés.

— Il y a quelques années, me dit-il, j'avais obtenu du directeur de l'école primaire où j'avais été affecté, que fut pratiqué le système de l'enseignement à mi-temps dont on parlait beaucoup à l'époque, car l'expérience menée au cours complémentaire de Vanves faisait grand bruit dans le monde des enseignants. Tout se passait parfaitement bien, les résultats scolaires de nos enfants étaient pleinement satisfaisants et leur condition physique nous valait, au directeur et à moi-même, les compliments des familles. Ce qui est exceptionnel, vous en conviendrez avec moi!

Il y a un an, poursuivit mon interlocuteur (un garçon digne de foi, que j'avais eu moi-même comme élève autrefois), le directeur de cette école fut l'objet d'une promotion et, bien entendu, nommé ailleurs. Son successeur prit très mal cette histoire de mi-temps, qu'il considéra comme une violation des traditions scolaires françaises, et décida de revenir aux programmes traditionnels. Depuis lors, tout est redevenu «normal», comme le dit le nouveau directeur.

— J'ai quitté l'enseignement et suis devenu représentant de commerce, écœuré par tant d'incompréhension des problèmes de la jeunesse scolaire! a conclu mon interlocuteur.

Croire que tout va changer du jour au lendemain dans le cycle primaire parce qu'un arrêté vient d'être signé par le ministre de l'Education nationale, serait sombrer dans l'utopie la plus complète. Ne perdons pas de vue, en effet, que M. Thiers signa, en 1871, un décret rendant la natation obligatoire à l'école primaire. On sait ce qu'il en advint: le nombre d'enfants qui, chaque année, périssent par noyade nous rappelle qu'il ne suffit pas d'un décret pour changer l'état d'esprit d'une population. A plus forte raison ne suffit-il pas d'un simple arrêté.

En vérité, le grand, le très grand mérite de M. Guichard, auteur de l'arrêté relatif aux six heures d'activités physiques par semaine est d'avoir considéré le problème du «devenir» physique de nos enfants au niveau exact où il devait être traité. Il est le premier à prendre le problème par le bon bout. Tous ceux qui occupèrent ce poste-clé avant lui l'ayant pris par la fin, c'est-à-dire au cours de la dernière phase de la scolarité, alors que des habitudes gestuelles sont déjà prises, que les heures de loisir des jeunes sont déjà dévolues à des activités très diverses, sans aucun rapport avec un perfectionnement physique quelconque.

«On ne peut aimer ce que l'on ne connaît pas» dit, fort justement, la sagesse populaire. Il est donc parfaitement logique que la jeunesse n'aime pas le sport et ses dérivés, connus sous le terme de jeux sportifs car les présentations n'ont jamais été faites entre les enfants et le sport. Dans quelques années, cela ne sera plus exact car, dès l'âge de six ans, on les aura initiés au sport. On leur aura appris à se servir de leur bras et de leurs jambes au même titre qu'on leur apprend, depuis toujours, à se servir de leur cerveau.

— «Le Grec idéal est composé d'une âme d'or et d'un corps d'airain», disait Platon.

Nous étions, jusqu'alors, très loin de cette magnifique définition de l'équilibre parfait entre le corps et l'esprit. Dans peu de temps, moins qu'on ne le croit généralement, les erreurs dues à l'incompréhension des anciens maîtres de l'Université française seront palliées. Il en sera ainsi car, nous insistons sur ce point, le problème a été traité à sa base et non plus à son sommet.